



**Administration Communale de
Wahl**

(Gr.-D. de Luxembourg)

Wahl, le 10 octobre 2022

AVIS

Dossier N° : EAU/AUT/22/0946

Jour d'affichage : 14.10.2022

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation requise par la prédite loi a été sollicitée par **Monsieur Louis Majerus de Wahl**, concernant l'extension d'un site agricole à Wahl (chambre à lait, toiture, alentours ; parcelles 439/2348, 439/2349 et 415/1351).

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le secrétaire,



La bourgmestre,